



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4157 du 29 mai 2026 de Monsieur le Député André Bauler concernant « Mise en place d'une carte de retraité au Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 29 mai 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du Ministre de la Fonction publique, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député André Bauler.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez